

06/03/2022

Étudiants sympathisants du collectif FÉLICIA (Fédération pour la Liberté du Choix de l'Instruction et des Apprentissages), nous souhaitons attirer votre attention sur l'inégalité de traitement dont font l'objet les élèves scolarisés au CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) en classe de terminale complète libre, dit « CNED libre », pour la session 2022 du baccalauréat.

[Un traitement discriminatoire pour un même Centre National d'Enseignement à Distance.](#)

Pour les étudiants du CNED réglementé et les lycéens scolarisés, les évaluations du baccalauréat pour les 8 épreuves du tronc commun sont prises sur la base des notes du bulletin scolaire. Ces candidats ne passeront donc que 4 épreuves finales en salle d'examen pour valider leur baccalauréat.

Les candidats du CNED libre, qui sont rattachés au même établissement de référence, qui ont exactement les mêmes devoirs, les mêmes enseignants et le même suivi de scolarité, devront passer l'ensemble de ces 12 épreuves en présentiel, soit 8 épreuves de plus en salle d'examen.

Nous ne pouvons que dénoncer fortement ce traitement totalement discriminatoire.

[Un ministre qui nous prive de nos notes pour l'inscription à Parcoursup.](#)

Initialement prévues en mars, les épreuves écrites de spécialité du baccalauréat ont été décalées en mai pour l'ensemble des candidats. Les résultats obtenus à ces épreuves devaient être remontés dans la procédure d'orientation dans l'enseignement supérieur en mars (Parcoursup).

Pour remplacer ces notes, le ministre accepte de prendre celles du bulletin du premier semestre de terminale des candidats du CNED réglementé mais refuse de prendre les nôtres.

La différence de traitement entre les deux CNED révèle une injustice intolérable qui diminue considérablement nos chances d'être acceptés dans les écoles ou les universités que nous avons choisies, puisque ces dernières font leur choix d'étudiants, en se basant sur ces résultats.

Une semaine d'examen surchargée

Pour les candidats du CNED libre, les épreuves de spécialités qui se déroulent en mai renvoient, de facto, les épreuves du tronc commun, en juin, c'est-à-dire au moment même de la passation des épreuves finales du baccalauréat.

Ainsi, nous serons les seuls étudiants de France à subir une semaine d'examens surchargée et intense. Ceci aura inévitablement des conséquences négatives sur notre santé physique et mentale et un impact sur notre capacité à triompher du volume d'épreuves concentrées.

Rééquilibrer les mesures au nom de l'égalité républicaine

En définitive, dans un contexte sanitaire où la Covid-19 occasionne le même stress que l'an dernier, n'épargnant ni les élèves inscrits au CNED libre ni les autres citoyens français, nous demandons à bénéficier, nous aussi, du contrôle continu pour les matières du tronc commun. Le contexte épidémique particulier rend plus prégnante encore l'iniquité de traitement entre lycéens, avec les modalités du baccalauréat rénové prévues par monsieur Blanquer.

Nous demandons avec insistance que l'égalité des chances soit respectée, sans que la Covid-19 ne devienne un prétexte à sélectionner les candidats qui ont eu un parcours différent.

Pour les étudiants inscrits au CNED "libre"

Lila Herisset

Pour le collectif FÉLICIA

Denis Verloes